

Le handicap, la guerre chimique et l'éducation : l'effet retard

Denis Poizat

Volume 18, numéro 1, septembre 2009

Situations de crise et situations de handicap
Humanitarian Crisis and Disabling Situations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087639ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1087639ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poizat, D. (2009). Le handicap, la guerre chimique et l'éducation : l'effet retard. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 18(1), 77–88. <https://doi.org/10.7202/1087639ar>

Résumé de l'article

L'article envisage les répercussions des conflits généralement nommés « guerres chimiques ou bactériologiques » sur les populations, en insistant sur les effets vrais ou supposés de ces conflits sur les maladies ou déficiences qui peuvent éventuellement survenir. Les questions de l'alliance entre science et cruauté et de la preuve scientifique mesurant les effets de ces conflits sont traitées sous l'angle civilisationnel.

Le handicap, la guerre chimique et l'éducation : l'effet retard

DENIS POIZAT

Unité mixte de recherches Éducation et politiques, Université de Lyon, France

Article

Résumé

L'article envisage les répercussions des conflits généralement nommés « guerres chimiques ou bactériologiques » sur les populations, en insistant sur les effets vrais ou supposés de ces conflits sur les maladies ou déficiences qui peuvent éventuellement survenir. Les questions de l'alliance entre science et cruauté et de la preuve scientifique mesurant les effets de ces conflits sont traitées sous l'angle civilisationnel.

Mots-clés : conflits armés, science, personnes ayant des incapacités, armes nucléaires et bactériologiques

Abstract

The article envisages the repercussions of the conflicts generally named " chemical or bacteriological warfare " on the populations, by insisting on the effects, true or supposed by these conflicts on the diseases or deficiencies which can possibly arise. The questions of the alliance between science and cruelty and of the scientific proof measuring the effects of these conflicts are handled under the civilizational angle.

Key words : armed conflicts, science, people with disabilities, nuclear and bacteriological weapons

L'Histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré, [...]

Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire de grandeur ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines »

Paul Valéry, 1945, Regards sur le monde actuel et autres essais, Paris, Gallimard, p. 43

Envisager les effets des armes NBC (nucléaires, bactériologiques, biologiques ou chimiques), appelons-les, pour être plus simple, « armes chimiques » sur les populations, relève de plusieurs disciplines. L'épidémiologie s'intéresse aux risques auxquels sont exposées les populations : maladies, traumatismes psychiques, mais aussi déficiences ou malformations affectant la descendance avec des affections diversement déficitaires. Je m'intéresserai à ce dernier aspect. L'histoire et la science politique s'intéressent aux faits eux-mêmes et aux raisons politiques ou géopolitiques qui les ont produits comme aux conséquences sociales qui en résultent. Bien d'autres disciplines pourraient être convoquées. Les sciences de l'éducation, quant à elles, s'attardant sur les processus de dépassement des clivages éducatifs ne peuvent faire l'économie d'un ensemble de savoirs. L'un de leur propos, sans être exclusif, s'attache au contenu et à la nature des savoirs qui se colportent dans l'histoire des hommes. Pour que l'éducation inclusive trouve grâce dans les sociétés, il est parfois besoin de s'attacher à plusieurs fronts. Il s'agira ici d'opérer un détour pour comprendre les processus de reconnaissance des personnes en situation de handicap dans une société hantée par une crise aussi accablante que peut l'être une guerre. Ce détour consiste en une tentative d'explicitation de ce qui nous a été transmis, au cours des siècles précédents, par l'éducation dans son sens le plus ouvert, à propos des conflits armés et particulièrement lorsqu'ils sont destinés à affaiblir, à rendre malade, ou à supporter la vie avec une déficience comme c'est le cas dans les guerres ou le terrorisme NBC. Comment, pour résumer, nous a-t-on éduqués ? Que nous a-t-on dit pour qu'aujourd'hui se soient perpétués dans les mentalités deux faits majeurs ? Le premier tient, dans ce que d'aucuns nomment la prostitution de la science avec la guerre, cette sorte d'orfèvrerie technologique conduisant à l'acte de défigurer et de fragiliser les populations par l'usage d'armes NBC. Le deuxième fait majeur est la clameur de ceux qui ont subi l'assaut de la guerre ou du terrorisme NBC qui, dans nombre de contextes, semble instrumentalisée à des fins

idéologiques en sorte que les personnes vivant avec une déficience ou des malformations paraissent moins l'objet d'une juste reconnaissance que celui de la querelle. Comment enfin, au-delà des urgences, penser le pari sur l'éducation ? On le constate parfois avec amertume, notamment au sein des sociétés marquées par l'immédiateté, l'éducation parvient lentement à modifier les imaginaires et les mentalités. C'est bien souvent au terme d'une période longue que s'établit l'effet de l'éducation qui semble ainsi caractérisée par un perpétuel retard au regard des urgences. Cet effet s'observe aussi dans la lenteur de la science qui peine à statuer sur l'existence du lien entre déficience et guerre chimique.

Faits de guerre

Tout à la fois l'aimant et la redoutant, l'humanité a voulu organiser le cours de la guerre, en policer les usages par des Codes, en assagir les excès. Toutes précautions suscitant tantôt le sarcasme tantôt la colère chez les populations ayant vu la guerre en face.

L'arme chimique s'est flanquée à la guerre, on l'utilise dans la Chine antique tandis que dans le bassin méditerranéen Thucydide révèle que l'armée de Sparte tenta de soumettre la ville de Platée en 429 avant J.C. « au moyen de fumées sulfureuses » (Lepick, 1998, p. 17). Les historiens de la guerre relèvent différents épisodes qui semblent avoir hanté l'histoire générale de l'humanité. Ainsi Buchanan, un historien écossais, rapporte que des gaz hypnotiques furent utilisés au XI^{ème} siècle pour se défendre d'une attaque danoise. Hassan Abraham, un autre historien, arabe celui-là, souligne en 1275 la combustion d'une pâte arsenicale aux fumées toxiques, fait relaté au XV^{ème} siècle par Léonard de Vinci en Italie et en France puis par le chroniqueur autrichien Veit Wuff von Senftenberg à Belgrade. On trouve semblable récit sous la plume de l'artilleur polonais Siemienowitz au XVII^{ème} siècle (Lepick, 1998, p. 19). Chaque nouvelle invention, comme celle du tabun en Allemagne en 1937, huit fois plus puissant que le phosgène utilisé pendant la première guerre mondiale, celle du sarin en 1939, du soman en 1944, puis du VX en



1953, a augmenté la capacité blessante ou létale de l'invention précédente (Lemaire, 2003). Au cours des quatre décennies qu'a duré la guerre froide (1947-1987), la course aux armements a généré la production, la conservation et l'essai à l'échelle industrielle d'agents chimiques neurotoxiques militarisés. Des vecteurs de dissémination ou des effets observables sur les populations militaires et civiles, rien n'échappa à l'attention des grands corps d'État spécialisés dans l'amélioration de l'arme chimique. L'histoire récente l'a montré : l'Égypte a bombardé des villages pendant la guerre yéménite (1963-1967) avec des agents chimiques de la première génération (phosgène et ypérite), l'on connaît les lancements de défoliants au Viet Nam par les bombardiers américains (1961-1973). Yves Lemaire rapporte qu'en mars 1988, « en guise de représailles pour l'aide apportée aux Iraniens, la ville kurde d'Hallabjah, située au nord de l'Irak, fut soumise à des tirs d'obus chimiques. L'artillerie de l'armée irakienne, répandant de l'acide cyanhydrique, de l'ypérite et probablement aussi des neurotoxiques, fit ainsi plus de 5000 morts au sein d'une population civile » (Lemaire, 2003, p. 35). Mais, au-delà de ce qu'il est convenu de nommer la guerre classique, s'ajoute l'anomie de la guerre et ses rhétoriques victimaire (Levy, 2001, L'Heuillet, 2009). Le terrorisme ne s'épargne généralement aucun moyen de tuer ou de blesser : l'on se souvient de la secte Aum Shinri Kyo (Vérité suprême) qui, à l'aide du gaz sarin, perpétra un attentat meurtrier en 1995 au Japon.

D'une manière générale, l'on considéra que « jusqu'à ce qu'éclate la première guerre mondiale, ces tentatives ne relevaient que de l'épiphénomène militaire » (Lepick P. 23). Et l'on semble considérer que les personnes vivant avec une déficience, ou celles qui naîtront peut-être après, une fois établis les liens de cause à effet entre la guerre et la malformation qui les frappe, relèvent, elles aussi, de l'épiphénomène. Elles n'entreront, ces personnes, qu'à peine dans ce qu'on nomme les dommages collatéraux, à l'heure de ce partage étrange qui s'établit dans le bilan, après les conflits, entre les vivants et les morts.

Faits d'imaginaires

S'interroger sur l'usage de ces armes chimiques qui paraît aussi absurde qu'inhumain nous oblige à chercher l'apparence de cohérence de ceux qui les utilisent. La mise en concurrence des alliances entre la science et la puissance n'a pas cessé, l'on pourrait dire qu'elles sont la mise en acte de la pensée de Karl von Clausewitz (1959, p. 53) : « La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence. Chacun des adversaires fait la loi de l'autre, d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes ». De la loi d'airain de la guerre peuvent ainsi découler toutes les outrances. Mais on ne peut s'en tenir à cette seule loi de l'escalade qui prétend légitimer toutes les actions, même les plus perverses. La décision guerrière, avant d'utiliser l'arme NBC, puise dans une autre dimension, redoutable par certains aspects, celle des imaginaires. En proclamant le statut infra-humain des victimes futures, le responsable qui dissemine le vent mauvais oppose, cela se voit et s'entend dans toutes les planifications des massacres et des génocides, un « nous » combattif, vindicatif et meurtrier qui portera le coup en propageant la maladie ou la malformation à venir à un « eux » qu'on prétend déjà souillé par son immoralité et sa violence propres. Celui qui portera la salve chimique l'adressera à la nation infâme, il sera habité par ce sentiment collectif de l'*ethnos*, de l'entre soi du groupe floué et vengeur, sans voir que sa propre conception du groupe nie l'idée du *demos*, du peuple. Quant au peuple ou au groupe d'en face suivant qu'on le considère tel ou tel, il devra supporter la colère adverse désormais légitimée par la loi de la guerre. Celui qui utilise l'arme chimique croit sauvegarder l'âme de son groupe, celui qu'il appelle son peuple et, dans le même élan, il entend rabaisser celle d'en face à son état brut, celui de la chair. Tourné vers sa plaie, l'homme blessé est alors contraint de se détourner des autres enjeux pour se rapprocher de sa condition, celle de sa douleur. Sa plainte recroquevillée l'éloigne de l'Histoire. Soumis à la règle du pouvoir, l'homme blessé est ramené à son état charnel, rien de plus. Le leader guerrier, alors persuadé

d'avoir balayé ce qui constitue la présence de celui d'en face nie sa réalité tangible et historique pour la distordre jusqu'à la réduire à l'état de déchet. C'est ce procédé psychique que Sigmund Freud a étudié dans son étude consacrée au « narcissisme des petites différences ». L'être défait par l'arme chimique est rabaissé, déshumanisé, disqualifié au point de devenir « *ibihindugemb*, un être sans queue ni tête » comme on l'a entendu à l'occasion du génocide rwandais. Peuple pur et sain contre peuple impur et malade, telle est la différence qu'à tout prix il faut exponentialiser.

Cette cohérence, aussi brutale et mensongère qu'elle puisse être, n'est pas le fait du seul combattant. Elle est ordinaire car « reconnaissons-le, des pensées vengeresses peuvent parfois nous habiter à l'égard de tel ou tel, que nous considérons comme notre ennemi. Et nous irons peut-être, qui sait, jusqu'à rêver de le faire souffrir, et même de le tuer. Mais, heureusement, cette intention mortifère en restera là : à l'état de fantasme. Alors, que se passe-t-il quand ce fantasme bascule dans la réalité ? » (Sémelin, 2005, p. 15). La pensée, ajoute Jacques Sémelin, « vacille au bord du gouffre de notre propre barbarie ». Barbarie trouble en effet, qui n'a rien des clairs combats mais relève d'un enfouissement dans cet en-dessous de la psyché dont il est illusoire de faire l'exca-vation ici sauf pour dire, peut-être, avec Michel Foucault, que la tentation du pouvoir est d'abord celle de vouloir marquer les corps, ceux-ci étant le réceptacle privilégié de sa marque. Ainsi, selon Jacques Sémelin, l'acte de massacrer est « la pratique la plus spectaculaire dont dispose un pouvoir pour affirmer sa transcendance, en marquant, en martyrisant, en détruisant les corps de ceux qu'il désigne comme ses ennemis » (Sémelin, 2005, p.21). Le massacre est cette « forme d'action le plus souvent collective de destruction de non-combattants » mais il s'accompagne de l'*aura* du fait guerrier, sans voir qu'il s'agit du processus paranoïde par excellence. C'est en se plaçant à la suite des travaux psychanalytiques de Mélanie Klein à propos du nourrisson féroce, et de Franco Fornari à propos de la guerre que Jacques Sémelin conclut que l'attitude guerrière pourrait être résumée par

« ta mort, c'est ma vie » et, par extension, « ta dégradation est mon triomphe ». Ce processus mortifère de la mort d'autrui ou de sa souffrance corporelle et psychique pourrait, à l'âge adulte, se transférer à l'usage et à la mise en œuvre d'outils de dégradation de l'homme, à commencer par son enveloppe : celle de la peau, de ses entrailles, puis jusqu'à sa descendance. Et Fornari d'écrire « on peut dire que les sociétés sont, par rapport à la guerre, conditionnées d'un point de vue psychologique à se situer au niveau d'un enfant de huit mois » (Sémelin, 2005, p.37) ; ainsi, les sociétés qui manifestent leur désir de faire régresser leurs ennemis seraient elles-mêmes dans un état de régression profonde, comme dans un rappel archaïque du conflit primaire du nourrisson avec sa mère. Les discours extrémistes de l'anéantissement se livrent en ce cas à une compétition régressive s'appuyant pour l'essentiel sur toutes les formes de stéréotypie.

Ainsi l'on voit que de la cohérence opaque d'un acte cruel, il finit par ne pas rester grand-chose. Car, comme le rappelle Jacques Sémelin, cette violence, pratiquée par le biais d'armes de destruction des chairs, n'est autre qu'une violence orgiaque : « la pratique cruelle est véritablement une opération mentale sur le corps de l'autre visant à briser son humanité. Et pourquoi s'arrêter en chemin ? Pourquoi ne pas continuer à démembrer ce corps, à trancher les seins de la femme, le sexe de l'homme, à en couper les membres ? Les vertiges de l'impunité précipitent le bourreau dans le gouffre sans fond de la cruauté. Cette spirale de la destructivité des corps peut même se poursuivre après la mort. Bien que dépourvus de vie, les corps peuvent encore ressembler à ceux des vivants. Aussi s'agit-il encore de les scalper, de les ratatiner, de les écrabouiller, pour qu'ils ne ressemblent plus à rien. À moins qu'on ne les dispose dans des positions grotesques, toutes plus abjectes les unes que les autres, qu'on découpe les cadavres en morceaux, pour en faire des déchets sinon des ordures. En tout cela, c'est le bourreau qui se protège lui-même à travers ces diverses opérations de découpage et d'éventrement. Ainsi comprise, la perpétration des atrocités serait donc le moyen pour les exécutants de créer



par eux-mêmes une *distance psychique* radicale avec les victimes, de se convaincre que ce ne sont pas, que ce ne sont plus des êtres humains » (Semelin, 2005, p. 352). La violence supposée de l'ennemi à détruire réclame qu'on lui impute, contre toute vraisemblance s'il le faut, les rumeurs de la pire espèce, c'est ainsi que (Sémelin, 2005, p.351) les rumeurs d'enfants aux mains coupées et de femmes enceintes éventrées circulent trop souvent, dit Jacques Sémelin, pour être vraies. La violence orgiaque a pour effet de terroriser, mais aussi de défigurer l'autre, de défaire ce fameux visage dont Emmanuel Lévinas a si bien décrypté l'alphabet. Couper le nez ou les oreilles, arracher la langue dans des processus de violence orgiaque, c'est enlever la possibilité d'un visage qui, devenu hideux et méprisable, sera empêché de tuer. La métaphore du vent de folie, ainsi que Jean Hatzfeld nomme la guerre s'approprie ainsi le code de la monstruosité et de la déformation. Mais ne réduire l'autre qu'à sa seule chair d'aujourd'hui n'est pas assez. Il faut aussi administrer à sa descendance les marques de l'infamie du vaincu. Par les stigmates que l'alliance de la science et du pouvoir promettent depuis qu'existent les armes NBC, l'ambition consiste, au-delà des blessés et des morts du présent, à étendre la marque du pouvoir sur les corps du futur. Cela revient à préparer pour les générations ennemies, comme on met le ver dans le fruit, le sentiment qu'ils seront d'une humanité vaine et contrefaite.

Faits de stupeur

Mais alors...Alors l'on s'interroge à nouveau, puisque la cohérence de la volonté délibérée et organisée de faire faillir les corps n'est qu'une régression archaïque, qu'en est-il des populations, et l'on doit penser d'abord aux populations civiles, qui ont fait les frais de cette tentation orgiaque-là, qui se ressentiront elles-mêmes de cette descendance qu'on dit contrefaite ? Celles qui s'approprièrent, aussi et malgré elles, la responsabilité d'avoir donné naissance à ceux dont on dira plus tard qu'ils sont un simulacre d'humanité ? Que pensent-elles ? Que disent-elles ?

Les psychiatres spécialistes des syndromes post-traumatiques l'expliquent, le traumatisme cogne lorsque la personne a formulé consciemment le fait d'avoir été victime d'un acte ou quand elle a une connaissance des conséquences de l'acte qu'elle a commis (Cyrulnik, 2002). Ainsi, bourreaux et victimes peuvent avoir été traumatisés, pas pour les mêmes raisons et à des degrés variables. C'est ainsi que les enfants enrôlés dans la guerre qui ont perpétré des actes impensables en Sierra Leone, au Rwanda ou ailleurs, tenus d'amputer l'un des membres de leur famille avec une simple machette, vivent eux aussi un traumatisme profond.

Ce que les psychiatres nomment l'effet stupeur est cette période, plus ou moins longue, au cours de laquelle la personne n'est pas en état de faire le récit de son expérience propre. Elle n'est pas capable non plus de répondre aux sollicitations de son entourage. La stupeur, étymologiquement, exprime l'idée d'engourdissement et de paralysie du corps et de l'esprit. En ne se plaignant pas, la personne semble absorbée tout entière par la logistique de son quotidien. Cela s'observe dans le cas des personnes atteintes par le terrorisme, les victimes civiles et militaires de conflits et parmi elles, celles qui vivent désormais avec une déficience. Suspension de l'Histoire et vacance des droits, telle semble être la position flottante des personnes marquées elles-mêmes par une déficience ou dont les enfants l'ont été. Ce sentiment de mise à l'écart n'est pas superposable au sentiment exilique, ou au seuil liminaire mis à jour par l'anthropologie du handicap (Murphy,1993, Gardou, 2005, Poizat, 2010). Il est d'une autre nature car c'est pour ce que la personne a été en propre, en tant qu'appartenant à un peuple ou à une nation, qu'elle paie quotidiennement son tribut. Passant de l'antique croyance selon laquelle la déficience est le produit d'une faute punie par les dieux, l'on passe à la découverte de la déficience comme punition des hommes.

Mais, sans rester plus longtemps dans la langue de psychiatrie, l'on peut s'interroger sur ce que signifie l'affirmation suivante : « Ainsi, 40 ans après les faits, raconte Jacques Maître,

socio-anthropologue et président de l'Association d'amitié franco-vietnamienne, l'agent orange continue à être à l'origine de malformations chez les bébés, ce qui entraîne aussi le bouleversement de tout un système de représentations mentales – «l'équivalent de l'Apocalypse» pour les chrétiens. »

Je suis incompetent pour dire si, oui ou non, l'agent orange est responsable d'un ou de plusieurs types de malformations au VietNam, l'épidémiologie peut nous aider, mais, sans être épidémiologiste, je lis sous la plume de ce militant que la relation entre malformations et agent orange est « l'équivalent de l'Apocalypse pour les chrétiens ». Partons de ce point-là maintenant puisque cela sollicite à nouveau le recours à l'imaginaire. Car une fois sortis de cet état stuporeux, une fois rejoint le sens de l'Histoire, redevenus acteurs de leur propre existence et responsables de leurs enfants y compris lorsqu'ils vivent avec une malformation, les victimes veulent alerter. Elles aspirent à dire que l'Apocalypse est leur quotidien. Elles signalent aux yeux et aux oreilles des opinions des nations que leur existence est, pour reprendre le vocabulaire du vieux récit de l'Apocalypse de Daniel, celle de « l'horreur éternelle », elles clament que leur « descendance ne subsistera ».

Mais pour faire entendre cela, il est un recours, le plus difficile, où le sentiment de colère cède la place à la raison, il s'agit de la preuve portée devant le monde.

Faits de science

Voyez ce qui est arrivé à mon fils, à mon neveu ! Voyez ces yeux qui lui manquent ! Dénoncez les substances qu'on nous a envoyées, photographiez ! Diffusez ! Cris de colère et parfois mise en scène des corps outragés devant l'œil du photographe sont le premier moment d'une mise en perspective qui convoquera peut-être, quelque temps après, le jugement du scientifique. Le conflit à Gaza a-t-il, oui ou non, entraîné une augmentation du nombre de malformations ? Et de quel type ? Et sont-elles, ces malformations, directement et uniquement imputables aux armes israéliennes ? L'agent

orange est-il, oui ou non, responsable de malformations dans la population vietnamienne ? Les bombardements américains à Bagdad peuvent-ils être tenus, eux aussi, pour comptables des malformations observées dans les hôpitaux de la ville ? Ou, si augmentation des malformations il y a, tient-elle à d'autres facteurs, industriels notamment ?

Qui peut répondre à cela ? Ce n'est en aucun autre pouvoir que celui du scientifique, épidémiologiste, généticien, médecin d'abord, historien ensuite. L'appareil de la preuve devient l'unique clef de résolution de l'énigme. Mais la science est lente. Sa prudence la contraint à aller ses petits pas. Nombre de pays ayant vécu des conflits armés ne disposent pas de systèmes sanitaires permettant d'assurer une surveillance épidémiologique des malformations avant les conflits, ils sont donc rarement en mesure de dire la réalité de l'évolution du taux de malformations pour les nouvelles naissances. Ensuite, si les systèmes de surveillance épidémiologique de qualité existent, fait rare, il reste à prouver que les malformations sont, ou pas, dues à l'usage de produits toxiques, reprotoxiques, mutagènes ou tératogènes utilisés par l'arme chimique. Et il faut en outre que les produits incriminés figurent dans une liste, le système REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals), faute de quoi, les produits n'étant pas répertoriés comme pouvant générer des malformations, il reste à conduire des études d'épidémiologie environnementale, et parfois de génétique, très longues et complexes. On imagine bien que dans un pays en crise, la situation pour conduire ces études n'est guère favorable.

Il reste que, si tant est que la science puisse parvenir à établir les liens entre les malformations, les maladies et l'arme employée, les mois passent, voire des années lorsqu'il y a suspicion de lien entre malformations et arme chimique, avant que soit produite, ou non, la vérité scientifique. La parole du témoin passant le relais au journaliste, puis à l'expert, a cet effet paradoxal de se désaffilier peu à peu des imaginaires et du récit, la science apparaissant alors comme l'ultime recours. Et il se produit en



même temps cela, dont la déontologie médicale a l'habitude de débattre depuis quelques milliers d'années, que la science se désaffilie elle-même de l'attelage mauvais qui avait conduit quelques-uns, rares, de ses membres à se faire le bras armé du pouvoir. Qu'attend alors la personne blessée, dans son jugement indistinct parce que happé par une tragédie, de cette science qui peut être celle qui rend possible le coup et celle dont la preuve dénoncera celui qui l'a porté ? Et comment ne pas considérer l'indignation, à tort ou à raison, de celui qui pense que le petit porteur d'une malformation qui lui est né après le conflit la tient du conflit lui-même ? Et qui serait à même, dans pareil cas, de démêler ce qui relève de la propagande politique et ce qui relève de la preuve scientifique ? Car il faut en convenir aussi, dans les cas de conflits dont les enjeux dépassent, pour toutes sortes de raisons le plus souvent idéologiques, les seules populations concernées, on peut songer à cet égard au conflit israélo-palestinien, à l'Afghanistan ou à l'Irak, la présence de la preuve scientifique peut n'être pas la bienvenue du côté de la victime comme de celui du coupable supposés. Qui pourrait, alors qu'il est pris dans la tourmente d'un pays abasourdi par la fin d'un conflit, éreinté par le fait de vivre sa nouvelle vie de malade, ou d'accompagner l'existence d'une famille, séparer la preuve formelle, lorsqu'elle existe, de son instrumentalisation ?

Mais ce qui est sûr, c'est qu'aucune vérité ne se peut établir dans l'immédiat. Le temps est trop long pour les personnes en situation de handicap qui demandent pour le moins la reconnaissance et les dispositifs d'accompagnement que nécessitent, *a fortiori* dans un contexte de crise lourde, les conditions de vie précaire qui sont les leurs.

Envisager la place des personnes en situation de handicap dans les contextes de crise majeure n'est pas la même chose qu'envisager la place des personnes nées avec une malformation *après* une crise majeure. Car elles aussi sont dans la crise, elles la supportent comme un fait d'histoire dont elles n'ont que le récit. Leur marque les place dans l'Histoire, elles sont l'Histoire en ayant le sentiment de n'y

avoir pas participé, avec cette impression de l'avoir subie avec un effet retard. C'est aussi pour cette raison que les crises de toute nature, politiques, économiques, écologiques, longtemps décrites dans leur versant étymologique comme le moment de la décision (*crisis*, le moment du diagnostic et de la décision pour Hippocrate), n'apparaissent plus aujourd'hui sous ce tour dynamique. Cette force de l'urgence est émotionnellement puissante et permet d'arrêter une décision mais elle ne traduit plus qu'un moment ou une séquence de l'Histoire. Or, la crise est devenue, par force, un état. Nouvel état de l'État, disposition inédite d'une frange de la population : la société est devenue, jusqu'en ses fondements, une société en crise. Crise lente donc, durable et profonde, qui semble sans secours. Elle fait advenir un temps d'étale morosité et de souffrance silencieuse ; elle ne dispose qu'à peine ceux qui la vivent à projeter dans le délabrement de la société la quête de reconnaissance de leur nouvelle existence.

Or, la science est de peu de secours à cela.

Faits d'indignation

Est-il plus étrange situation que le regret « d'avoir été contraint » d'utiliser l'arme chimique, attrition coutumière du langage diplomatique soupirant que des victimes civiles et innocentes aient eu à souffrir des combats ? La négation du fait de tuer ou de massacrer est une constante de la guerre. On la trouve chez le guerrier lui-même. Claude Barrois¹ relève que le guerrier, le combattant ou le soldat interrogés après leur participation au combat répugnent généralement à s'écarter du procédé narratif consistant à métaphoriser l'acte de tuer. L'on fait *le sacrifice de sa vie* plutôt que d'être tué, l'on se *défend* plutôt que de tuer. Le mot tuer, dans sa crudité, insiste l'auteur, est lui-même contourné par les penseurs de la mort, historiens (Aries), philosophes (Jankelevitch), sociologues (Morin). Seul Georges Bataille serait, d'après lui, à même de regarder en face l'acte de tuer. Posture aussi lucide que

¹ Barrois Claude, 1993, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Pluriel

courageuse car le fait de tuer soulève l'indignation, et celui d'apposer la marque sur les corps appelle le courroux de l'opinion.

La première idée qu'évoque l'utilisation de l'arme NBC est en effet l'horreur et la réprobation qu'elle suscite dans une partie de la population, mais une partie seulement. Cette hostilité face à l'usage des armes chimiques n'est pas nouvelle, car « Force était de constater, (Lepick, p. 19) que l'usage de substances nocives, et particulièrement de poisons, lors de conflits armés était unanimement condamné par les juristes grecs et romains, qui jugeaient cette pratique contraire au *ius gentium*. », le droit des gens s'appliquant aussi aux peuples ennemis.

Si la guerre est, sinon naturelle tout au moins habituelle à l'échelle de l'humanité, l'on répugne comme le montre Lepick (Lepick, p. 20) à utiliser ce qui fabrique la maladie, les malformations, ou propage la disqualification des corps. Ainsi, en 1625, Hugo de Groot, plus connu sous le nom de Grotius, philosophe du Droit naturel et du Droit des Etats, penseur du droit de la guerre, disait ceci : « depuis des temps reculés, la loi des nations, du moins celle des plus avancées d'entre elles, prohibe le fait de tuer un ennemi au moyen d'un poison » (Grotius, 1984, p. 778).

La dénonciation du procédé au nom d'un principe de civilisation ne relâche pas son étai au fil des siècles chez les esprits éclairés. Lepick explique qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, Emerich de Vattel s'indigne avec force contre cet usage, jugeant le procédé « contraire aux lois de la guerre, et unanimement condamné par les lois de la nature et la volonté des nations civilisées ». Mais c'est à l'occasion de la guerre des Boers (1899-1902) qu'éclate la première controverse internationale sur l'usage des procédés chimiques (Lepick, p. 23). Les consciences s'émeuvent et (Lepick, p. 24) : « En cette fin du XIX^e siècle, la perspective immédiate de voir se répandre les affres d'une guerre chimique flottait, tel un spectre sur les guerres futures au point que la plupart des nations européennes ressentirent le besoin d'instaurer des régimes juridiques prohibant l'usage

de procédés jugés contraires au droit de la guerre. Dès 1874, la Déclaration de Bruxelles, qui ne fut cependant pas ratifiée, interdisait l'utilisation de poisons ou d'armes empoisonnées. Le 29 juillet 1899, une convention signée à la conférence internationale de la paix de la Haye prohibait « l'utilisation de projectiles dont le seul objectif est de diffuser des gaz asphyxiants ou délétères ».

Action et réaction semblent donc être le couple permanent de cette pratique. Lepick rappelle en effet que : « En 1670, le philosophe Gottfried Wilhelm Leibniz annonce (...) l'emploi prochain d'un pot puant, dont les fumées triompheront des ennemis les mieux retranchés. Si bien qu'en 1675, la signature de la Convention de Strasbourg entre la France et la Prusse interdit la fabrication et l'usage des bombes empoisonnées » (Lepick, p. 20).

À l'acte commis succède sa dénonciation, ainsi Peter Williams et David Wallace (1990) relatent l'utilisation par l'armée japonaise d'armes bactériologiques et leur essai sur ce que les auteurs nomment des cobayes humains: « des expériences bactériologiques atroces pratiquées sur des prisonniers russes, chinois, américains, britanniques : 3000 cobayes humains massacrés, exposés à des projectiles chargés de bactéries, victimes de vivisections, gelés à mort, en 1945, les savants japonais réussissent à acheter le silence des Américains devant le tribunal international en échange des travaux de l'unité 731 ».

Mais cette horreur et cette réprobation presque unanimes sont limitées par le système de censure caractérisant la diffusion de l'information à propos de l'utilisation de ce type d'armement, cela s'est vu pour la « grande guerre » (Lepick, 1998, p. 296). Au scandale de l'utilisation des gaz pendant la première guerre mondiale, scandale longtemps contenu par le joug exercé sur l'information, succéda une « indifférence résignée tant l'horreur du conflit et l'ampleur des souffrances endurées paraissaient démesurées » (Lepick, 1998, p. 296), puis un nouveau mouvement, après la guerre, renoua avec la révélation de ce scandale guerrier. Mais cette dénonciation, conju-



guée au relatif secret qui a entouré l'utilisation de l'ypérite ou d'autres formes, a pris la forme d'une « légende noire », souligne Lepick, Une sorte de psychose de la guerre NBC à l'échelle européenne. Cela peut se comprendre du fait d'une estimation historique qui place le nombre de victimes directes de l'arme chimique dans une fourchette allant de 710 000 à 1000 000 tués (Lepick, 1998, p. 318). À cela s'ajoutent les victimes de troubles respiratoires graves, de maladies lourdement déficitaires, sans compter les séquelles psychologiques découlant de cette agression.

La condamnation est alors à géométrie variable car l'on sait que les victimes, les seules qu'on s'accorde à défendre et secourir sont généralement celles de son camp propre. Les autres ? Elles semblent mériter leurs tourments, telle est la position que soutient en tout cas Veit Wuff von Senftenberg décrivant « l'utilisation d'un nuage de vapeurs d'arsenic par Hyndayi lors de la défense de Belgrade contre les Turcs, en 1456 ». A ce propos, l'auteur notait : « Des Chrétiens ne devraient jamais utiliser des armes aussi meurtrières contre d'autres Chrétiens. En revanche, cette arme est fort appropriée contre les Turcs et tous les mécréants de même acabit ». Dans cet esprit, il y a toujours les bonnes et les mauvaises victimes. C'est pour cette raison qu'il est très rare, mais cela arrive parfois, c'est le cas d'Israël, qu'une nation soigne les ennemis qu'elle combat.

L'on a vu que ces questions étaient des faits de nature différente, mais liés entre eux. Liés par l'imaginaire, par la science, par la morale, par l'histoire de la guerre, mais entre ces faits subsiste, comme toujours, la vie des personnes elles-mêmes. Penser les dispositifs privés mis en œuvre par les myriades d'organisations non gouvernementales est une ressource mais cela reste, comme l'indique Myriam Revault d'Allonnes, une solution de pitié, d'aucuns parleront de solidarité, qui certes dispose à la communauté mais qui « ne vient pas en lieu et place des institutions, elle n'est qu'un moment du pré-politique » (2008). Nous en sommes là, dans les contextes de crise : à un moment où les ONG travaillant

avec les personnes en situation de handicap, à un moment pré-politique. Est-il indépassable ?

Faits d'éducation

Vivre après un conflit, ce n'est pas être vivant, c'est être survivant (L'Heuillet, 2009), dans un quotidien où la terreur rétrospective ajoute à la sidération des populations. C'est ainsi que l'état de suspension des personnes affectées par une maladie dans les sociétés en crise ne se tire pas de leur seule déficience, il résulte d'un ensemble de facteurs individuels et collectifs complexes. Au silence stuporeux qui varie avec la sensibilité des individus eux-mêmes, s'oppose d'abord la clameur qu'entoure la survenue d'une malformation lorsqu'elle semble liée à l'environnement (crise écologique, guerre chimique par exemple). Mais clameur relative car notons que ce silence s'oppose aussi et surtout à l'assentiment de l'opinion à l'idée que la guerre est le produit inéluctable de l'Histoire, l'offense des corps et des esprits s'intégrant à la marche des peuples : l'Histoire salit nécessairement. Cette triple opposition est le produit de ce que nous appelons l'éducation diffuse (Petitat, 2005).

L'éducation diffuse véhicule des savoirs et des croyances dont il est très difficile d'établir la hiérarchisation. Elle articule des faits d'inculcation, d'éducation, d'information et d'opinion. Elle engage la volonté des individus et des groupes de transmettre quelque chose à autrui. C'est ainsi que, à l'intérieur comme dans l'entour d'un contexte de crise, une grande partie de l'opinion s'accorde à penser que le corps et l'esprit fragilisés constituent les mécomptes regrettables mais indépassables de la guerre. Ils ne sont, après tout, un enjeu humain et de civilisation qu'autant qu'ils se sont d'abord rabattus par leur moindre importance à l'affreuse nécessité de la guerre. Cette dimension est particulièrement peu visible tant nous nous sommes persuadés qu'il n'existe d'éducation que bonne. Or, l'éducation peut transmettre, avec l'aplomb qui la caractérise, des postures douteuses et des valeurs discutables. L'éducation n'est jamais bonne en soi. Le choix des scandales à dénoncer est ainsi arbitré et réglé

par l'idée que se font les individus et les sociétés d'une bonne éducation.

Ces individus, rares on l'a vu, qui se sont élevés à toutes les époques contre l'usage barbare de l'arme chimique, pour responsables, isolés et avisés qu'ils pussent être, ne constituaient pas la société. L'équation est malheureusement assez simple : leur parole n'a pas bénéficié du relais de l'opinion et l'opinion n'a pas été suffisamment éduquée pour l'entendre. L'éducation diffuse a généralement le pied de plomb. Elle ne change pas vite, tourne sur elle-même avant de prendre une autre direction. Les scandales accumulés au fil des siècles semblent n'ébranler qu'à peine l'idée que la malformation ou la blessure sont des faits à la fois détestables et tolérables de la guerre.

Or, retenons ceci : si la plupart des hommes ne tuent pas leur prochain, c'est qu'ils se sont appropriés, par l'éducation, un impératif catégorique, le « tu ne tueras point », dans ses variations juives, chrétienne, musulmane, et dans tant d'autres déclinaisons. Cette appropriation est liée, profondément, au fait qu'à chaque génération, avec plus ou moins de succès, l'on a recommencé la tâche éternelle d'éduquer, à commencer par les petits enfants pour que, plus tard, ils ne tuent pas autrui. Voyons alors ceci : il ne s'agit pas d'une éducation molle, qui se cache derrière les mots, car dans l'intimation du « tu ne tueras pas », le verbe tuer est prononcé. Qui s'en choquerait aujourd'hui ?

Et preuve est faite, s'il en fallait, que ce Commandement ne s'est pas limité à lui seul puisqu'il est partie d'une série de dix paroles. C'est dire que l'éducation participe toujours d'un ensemble vaste dont les pièces cousues les unes aux autres peuvent assembler ce que les philosophes nomment une axiologie, un système de valeurs morales. Que ces valeurs puisent dans un fonds religieux ou non n'a guère d'importance. Ce qui nous intéresse ici, c'est que la cruauté, et particulièrement la cruauté d'un système organisé qui ne fait l'objet que d'une réprobation partielle, fasse l'objet d'un interdit radical, ce que le philosophe, Emmanuel Kant en particulier, nomme

un impératif catégorique. Ce qui nous importe donc, c'est que même avec son effet retard qui rend l'éducation des peuples si lente à accomplir tant elle doit être recommencée sans cesse, il faut quand même croire en l'éducation. L'on peut regretter son temps trop long mais avons d'autre choix que de parier en sa capacité d'apporter du nouveau, du nouveau positif, qui est aussi du nouvel interdit, du nouveau scandale ? Est-ce à dire que de l'éducation naîtra la nouvelle indignation, que n'ont véritablement installée ni les conventions internationales ni même la philosophie encore trop souvent étonnée de la survenue de l'Histoire ?

Or, les sociétés parmi les plus ouvertes aux droits de l'Homme discutent encore de la technique et de l'art militaires propagateurs de la maladie et des blessures aux futurs vivants. Les sociétés les plus fermées ne discutent pas : elles massacrent, elles pulvérisent, et comme on dit dans le jargon militaire, on « arrose », ou on « sulfate » avec le surplomb du mépris qu'expose dans un chapitre éclairant Axel Honneth (2000, p.161 et suiv.) La fonction de l'éducation n'est pas seulement une fonction de reproduction, elle est aussi capable d'initier à l'inédit (Petitat, 2005). Vers quel nouveau commandement, alors, nous conduira l'éducation ? Il ne faut pas de nouveau dogme mais une nouvelle exigence capable de tenir sa place en face du fantasme de puissance totale incarné par l'équation *suprématie militaire = zéro mort* (Dayan, 2003), ou dans la rhétorique *guerre=paix à venir*. C'est dire que l'art militaire ne doit pas tenir lieu de philosophie ni commander ce que l'éducation peut dire de nouveau.

Et que peut-elle dire de nouveau ?

Les messages ne manquent pas, du *premium non nocere*, d'abord ne pas nuire, au « d'abord ne pas haïr » que j'emprunterai volontiers à Albert Cohen. Mais l'éducation peut s'interroger, même avec des petits enfants, sur ce qu'est la barbarie, sans faire usage des grands mots. La cruauté et sa banalisation entrent dans le champ des grands messages à transmettre, avant même que d'invoquer d'autres



sujets. C'est cela peut-être qui fera mentir Marx et Engels selon lesquels « La violence est l'accoucheuse de l'Histoire ».

Pauvre programme, absolument naïf, encore une fois. Mais admettons-le, nous sommes encore dans une culture de la cruauté (Dayan, 2003) et quel autre moyen que celui de l'éducation ?

Après cette digression sur l'éducation, concluons. L'on pourrait hésiter maintenant entre deux formes de pessimisme. Celui d'abord, de surface, qui consiste à ne voir dans l'évocation de la guerre et de ses dénonciations qu'une antienne si vieille qu'elle ne convainc plus personne. La guerre, avec son cortège de raffinements technologiques est, et sera. Les personnes blessées ou vivant avec une malformation sont les générations perdues. La mansuétude à leur égard et la reconnaissance des États, au-delà d'être une exigence, n'est qu'une piètre mais nécessaire consolation. Et puis cet autre pessimisme existe, radical, érigé en pensée de système qui fait de l'indifférence au bien ou au mal, la gouverne du monde. C'est celui de Schopenhauer, dans son « Le monde comme volonté et comme représentation », né d'une critique de la modernité et du positivisme du dix-neuvième siècle.

Ou alors, avons-nous à reprendre à notre compte un optimisme possible, optimisme de combat, pragmatique, qui commande dans un premier temps de faire pièce des considérations de portée générale pour s'attacher aux petits faits, aux droits positifs et applicables, aux solutions d'ici et de maintenant ? Un optimisme qui exige par exemple des conventions internationales, outre qu'elles imposent la prise en compte immédiate et sans condition des personnes vulnérabilisées pendant et après les conflits, qu'elles mettent aussi en lumière, scientifiquement, les responsabilités des belligérants dans l'établissement de la vérité sur les malformations ou sur les maladies des populations civiles et militaires sans laisser cela au soin des seuls journalistes. Cela suppose aussi que les observatoires des malformations existent, sous la forme de Registres, avant, pendant et après les conflits, seul moyen de

connaître l'incidence et la prévalence des malformations. Seul moyen, enfin, que les populations soient informées correctement des risques auxquels elles sont exposées. Ce sont ces dispositifs-là qui permettent d'établir le fait scientifique et, n'en déplaise, c'est la science qui permettra au politique de trancher les responsabilités. Ce sont ces dispositifs-là, aussi, qui profitent à l'ensemble de la population et à la puissance publique car, on le sait bien dans les pays en crise, la problématique du handicap est généralement la dernière roue du carrosse. On l'a assez vu, les dispositifs de démobilisation des soldats, ceux qui furent amputés suite au minage en Angola, au Mozambique, au Cambodge, en Bosnie et ailleurs, sont à ce point indigents, qu'il n'est pas pensable de se suffire de si pauvres solutions alors même qu'elles interviennent à la fin des conflits. Que dire lorsque les malformations surviennent bien après les accords de paix, des années après parfois ? Car, au fond, la guerre, et la guerre chimique particulièrement, révèle comme par l'effet amplificateur d'une caisse de résonance, les insuffisances de bien des sociétés. L'un des effets de la guerre consiste à provoquer la distinction entre les personnes fortement vulnérabilisées et les autres. Qu'au moins, les États et leurs coalitions, sachent en tirer les leçons.

Et, dans un deuxième temps, il faut aussi rejoindre des considérations générales, peut-être convient-il de réinventer un nouveau commandement, éducatif et moral, une injonction. Nous sommes contre les incantations ? Et bien, tant pis, il en faut quand même. Une culture de la cruauté se transmet par l'éducation, que nous le voulions ou non, et nous avons à nous préoccuper de ce que nous transmettons.

Références

- BARROIS CLAUDE, (1993), *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Pluriel
- CYRULNIK BORIS, (2002), *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob
- DAYAN MAURICE (2003), *Zéro mort, guerre infinie*, in *Violences*, Le coq héron, n° 175
- FORNARI FRANCO, (1969), *Psychanalyse de la situation atomique*, Paris, Gallimard

Clausewitz von Karl, (1959), De la guerre, Paris, Editions de minuit, Livre 1

GARDOU CHARLES, (2005), Fragments sur le handicap et la vulnérabilité, Toulouse, Erès

GROTIUS HUGO, (1984), Le droit de la guerre et de la paix, trad de Jean Barbeyrac, Caen, Publications de l'Université de Caen, Centre de philosophie politique et juridique, Liv III, chap. IV, XXV

HONNETH AXEL, (2000), La lutte pour la reconnaissance, Paris, Cerf

L'HEUILLET HÉLÈNE, (2009), Aux sources du terrorisme, de la petite guerre aux attentats suicides, Paris, Fayard

LEMAIRE MARC, DIR , (2003), De la menace terroriste au traitement des victimes, Paris, l'Harmattan

LEPICK OLIVIER, (1998), La grande guerre chimique 1914-1918, Paris, Puf

LEVY BERNARD HENRI, (2001), Les damnés de la guerre, suivi de Réflexions sur la guerre et la fin de l'histoire, Paris, Grasset

MURPHY ROBERT, (1993), Vivre à corps perdu, Paris, Terre humaine

POIZAT DENIS (2009), Le handicap dans le monde, Toulouse, Erès

POIZAT DENIS, à paraître, le Handicap, les lieux, la mémoire

REVAULT D'ALLONNES MYRIAM, (2008), L'homme passionnel, Paris, Seuil

SÉMELIN JACQUES, (2005), Purifier et Détruire. Usages politiques des **massacres** et génocides, Paris, Seuil

WILLIAMS PETER, WALLACE DAVID, (1990), La guerre bactériologique, les secrets des expérimentations japonaises, Paris, Albin Michel

Sitographie

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques,

http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/chemicals/reach/index_fr.htm

Online Encyclopedia of Mass Violence, <http://www.massviolence.org/> édité par Jacques Sémelin, Institut des sciences politiques de Paris/ CERI-CNRS

Article de [Victor Roux-Goeken](#), consultable sur le site du Centre de recherche sur la mondialisation, installé au Canada, <http://www.mondialisation.ca>

